



cabinet

Verdet Tomasini

Partenaire de votre réussite



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

8 rue Victor Hugo
Imm. "Le Lauréat" 01100 OYONNAX
Tél. 04 74 77 86 24 - Fax 04 74 77 80 40
contact@verdet.experts-comptables.fr

www.verdet-tomasini.com

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2010

**Association AIRE
9 Rue des Grottes**

01100 - ARBENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2010

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association AIRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, de la permanence de vos méthodes d'évaluation et des informations fournies à vos adhérents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

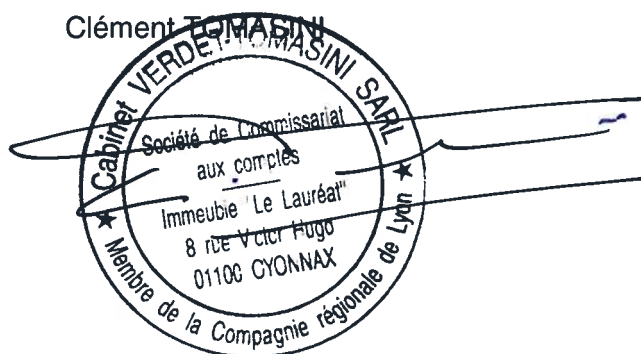
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Oyonnax,
Le 25 mars 2011

Pour le Cabinet VERDET TOMASINI

Clément TOMASINI



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	10 243	9 458	785	762	23	2.96
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 151	2 151				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	93 938	54 638	39 300	55 248	15 948	28.87
	Autres immobilisations corporelles	532 718	225 488	307 230	344 995	37 765	10.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				796	796	100.00
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 053		3 053	3 053			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	168		168	168			
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 076		1 076	1 076			
	TOTAL II	643 348	291 735	351 613	406 099	54 486	13.42
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	12 192	7 058	5 134	6 363	1 229	19.32
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	6 165	2 882	3 283	4 749	1 466	30.87
	Marchandises	10 531		10 531	11 115	584	5.26
	Avances et acomptes versés sur commandes	604		604		604	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	111 004	570	110 434	250 404	139 970	55.90
	Autres créances	128 314		128 314	245 583	117 269	47.75
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	523 530		523 530	272 131	251 399	92.38	
Charges constatées d'avance (3)	12 557		12 557	5 048	7 508	148.72	
	TOTAL III	804 896	10 510	794 386	795 394	1 007	0.13
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 448 244	302 245	1 145 999	1 201 492	55 493	4.82

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an
 (3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		31/12/2010	31/12/2009	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation					
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	118 899	118 727	172	0.14	
	Report à nouveau		56 802	56 802	100.00	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	123 056	56 974	66 082	115.99	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	297 057	338 145	41 088	12.15	
	TOTAL I	539 012	457 044	81 968	17.93	
	AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
TOTAL II						
PROVISIONS						
	Provisions pour risques Provisions pour charges					
TOTAL III						
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	178 173 1 278 35 112	203 179 141 40 022	25 006 1 137 4 910	12.31 806.89 12.27	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	220		220		
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	76 160 305 678	150 276 329 382	74 117 23 704	49.32 7.20	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 110 1 180		3 110 2 985		
	Produits constatés d'avance (1)	6 076	17 283	11 206	64.84	
	TOTAL IV	606 987	744 448	137 461	18.46	
	Comptes de Régularisation					
		Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 145 999	1 201 492	55 493	4.62	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

606 987

744 448

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010			Exercice N-1 31/12/2009		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)							
Ventes de marchandises	13 245		13 245		21 182	7 937	37.47
Production vendue de Biens	12 572	122	12 694		13 729	1 034	7.53
Production vendue de Services	1 297 671		1 297 671		1 323 260	25 589	1.93
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 323 488	122	1 323 610		1 358 170	34 560	2.54
Production stockée			801		571	231	40.40
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			411 986		433 728	21 742	5.01
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			667 514		631 706	35 808	5.67
Autres produits			90		24	66	282.77
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 402 399		2 423 057	20 658	0.85
CHARGES D'EXPLOITATION (II)							
Achats de marchandises			2 271		3 508	1 238	35.28
Variation de stock (marchandises)			584		12	596	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 590		5 634	44	0.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			400		397	3	0.68
Autres achats et charges externes *			239 625		263 697	24 072	9.13
Impôts, taxes et versements assimilés			91 917		98 269	6 352	6.46
Salaires et traitements			1 542 931		1 595 350	52 419	3.29
Charges sociales			338 062		333 760	4 302	1.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			88 943		86 525	2 419	2.80
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 634		7 783	5 149	66.16
Dotations aux provisions							
Autres charges			656		2 052	1 396	68.05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 312 814		2 396 170	83 356	3.48
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			89 585		26 887	62 698	233.19
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2010	31/12/2009	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	28		28	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	4	1	16,79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	32	4	28	669,34
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)	9 288	10 394	1 105	10,63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	9 288	10 394	1 105	10,63
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 257	10 390	1 133	10,90
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	80 328	16 497	63 831	386,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	675	6 293	5 618	89,27
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 067	43 373	3 694	8,52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	47 742	49 666	1 924	3,87
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	757	8 593	7 836	91,19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 257	597	3 661	613,65
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	5 014	9 189	4 175	45,43
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	42 728	40 477	2 251	5,56
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 450 173	2 472 727	22 554	0,91
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 327 117	2 415 753	88 636	3,67
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	123 056	56 974	66 082	115,99

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

AIRE - Annexe des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2010

Annexe des comptes annuels
Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition : 1 145 999 €
Excédent de l'exercice : 123 056 €

1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue ;

Les principales durées d'amortissements utilisées sont :

- | | |
|---|-------------------------------|
| • Logiciels : | 12 mois en linéaire |
| • Matériels : | 5 ans en linéaire |
| • Aménagements et agencements : | entre 6 et 10 ans en linéaire |
| • Véhicules neufs et occasions : | entre 12 mois et 5 ans |
| • Camions : | 10 ans |
| • Matériels de bureau et informatique : | entre 3 et 5 ans |
| • Mobilier : | entre 5 et 10 ans |



AIRE - Annexe des comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2010

- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagement donnés : NEANT

Dettes garanties par des sûretés réelles :

- emprunts et dettes auprès des organismes de crédit

Montant des dettes	Montant des sûretés
63 701 €	75 000 €

Autres éléments significatifs

L'association AIRE a obtenu au cours de l'exercice 2008 des subventions d'équipement pour un montant de 406 150 € en contrepartie d'investissements réalisés pour l'aménagement des locaux 9 Rue des Grottes ; 01100-ARBENT.

Ces subventions obtenues sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres et sont reprises dans le résultat sur une durée de 10 années afin de suivre le plan d'amortissement des investissements réalisés.

Le produit de cette reprise est inscrit en profits exceptionnels pour un montant de 45 067 € pour l'exercice 20010.

A l'actif du bilan figure un poste « Autres créances » constitué par :

- 101 990 € Etat, collectivités, subventions d'exploitations et produits à recevoir
- 23 029 € Commissions Artim à recevoir
- 3 295 € Divers à recevoir

La comptabilité est tenue en créances et dettes.

Le bénévolat est non inventorié.



AIRE - Annexe des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2010

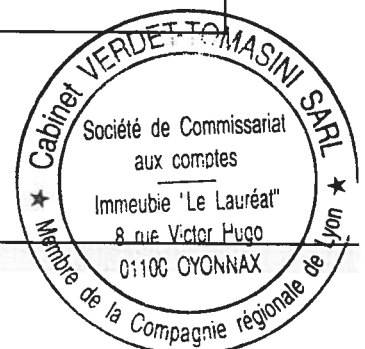
3 Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	9 491	2 901		12 392
Immobilisations corporelles	605 202	36 609	15 153	626 656
Immobilisations financières	4 297			4 297
Total	618 990	39 510	15 153	643 345

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	8 730	2 879		11 609
Immobilisations corporelles	204 162	86 064	10 100	280 126
Immobilisations financières				
Total	212 892	88 943	10 100	291 735

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	804 896	804 896	
TOTAL	804 896	804 896	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	1 514
Autres créances	23 029
Disponibilités	



AIRE - Annexe des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2010

Charges constatées d'avance

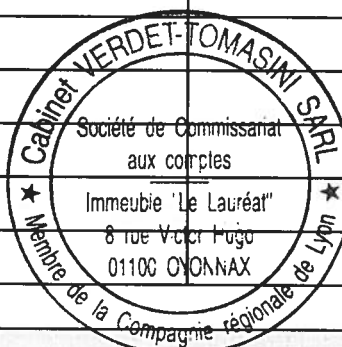
Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'association, et qui s'élève à 12 557 €.

4 Notes sur le bilan passif

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total	-	-	-	-

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	179 451	41 814	137 637	0
Dettes financières diverses	35 122	6 884	28 238	
Fournisseurs	76 160	76 160		
Dettes fiscales & sociales	305 678	305 678		
Dettes sur immobilisations	3 110	3 110		
Autres dettes	1 180	1 180		
Produits constatés d'avance	6 076	6 076		
	606 777	440 902	165 875	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	2 914
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	51 752
Dettes fiscales & sociales	52 725
Autres dettes	1 127



AIRE - Annexe des comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2010

Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'association, et qui s'élève à 6 076 €.





Verdet Tomasini

Partenaire de votre réussite



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

8 rue Victor Hugo
Imm. "Le Lauréat" 01100 OYONNAX
Tél. 04 74 77 86 24 - Fax 04 74 77 80 40
contact@verdet.experts-comptables.fr

www.verdet-tomasini.com

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31/12/2010

**Association AIRE
9 Rue des Grottes**

01100 - ARBENT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2010

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R-612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions de l'exercice 2010 soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Administrateur concerné	Nature, objet et modalités de la convention
Madame Liliane MAISSIAT	Votre association a perçue 10 500 € au titre de subventions et aides de la part de la Commune d'Arbent pour l'exercice 2010.
Madame Liliane MAISSIAT	Votre association a facturé pour 34 420.52 € au titre de prestations de services (mise à disposition de personnel, rénovation, débarrassage) en faveur de la Mairie d'Arbent.
Madame Liliane MAISSIAT	Votre association a constaté la charge de 39 999.96 € au titre de l'exercice 2010 pour la location de ses bureaux et ateliers au 9 Rue des Grottes à Arbent. Ces locaux sont loués par la Mairie d'Arbent selon un Bail de sous location conclu en juin 2009 et prorogé en décembre 2009. La Mairie d'Arbent a également facturé 2 240.96 € pour l'eau et les ordures ménagères.

Fait à Oyonnax,

Le 25 mars 2011

Pour le Cabinet VERDET TOMASINI

Clément TOMASINI

